

**Province de Québec  
Municipalité du Canton Ham-Nord**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 4 avril 2011, à la salle du Conseil, située au 474, rue Principale à Ham-Nord, à 20 heures**

**Sont présents :** le maire, François Marcotte

et les conseillers :

Rémi Beauchesne      Benoît Couture  
Gilles Gauvreau      Dominic Lapointe  
Steve Leblanc

**Est absent :** le conseiller Rudy Nolette

Les membres présents forment le quorum.

**2011-04-32      Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Dominic Lapointe et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que l'ordre du jour suivant soit accepté, en laissant l'item "divers" ouvert, madame Aline Lemieux, directrice générale et secrétaire-trésorière, faisant fonction de secrétaire :

1. Ouverture de la séance et mot de bienvenue du maire
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Conseil de mai 2011 – Modification de la date
4. États financiers 2010
5. Livraison de compost : choix du moyen de transport
6. Site web – Ajout d'une rubrique pour les contrats municipaux
7. Camionnette : achat d'un « back rack »
8. Vente : porte de garage du 210, 1<sup>ère</sup> avenue
9. Balade gourmande – Salles les 1<sup>er</sup>, 2, 8 et 9 octobre 2011
10. Demande de lumières de rues au Domaine Boisvert
11. Plafond du 210, 1<sup>ère</sup> avenue qui coule
12. Engagement définitif de SHQ pour la Coop de solidarité de Ham
13. Compte rendu d'une rencontre avec M. Yvon Vallières et le MTQ pour la route 216 est
14. Copernic : 200 récupérateurs d'eau de pluie à remettre dans la MRC
15. Déplacements : Rendez-vous du Président FQM (14 avril à 19h), Colloque SQ sur les incivilités (12 mai p.m. ou soir)
16. Divers: \_\_\_\_\_; \_\_\_\_\_
17. Correspondance
18. Période de questions
19. Clôture de la séance

**2011-04-33      Approbation du procès-verbal du 14 mars 2011**

Il est proposé par Benoît Couture, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que le procès-verbal du 14 mars 2011 soit accepté, tel que rédigé.

**2011-04-34    Comptes à payer autorisés au 4 avril 2011**

|                            |           |
|----------------------------|-----------|
| Aménagement forestier      | 100.00 \$ |
| Biolab                     | 124.53    |
| Champoux Machinerie        | 1 316.58  |
| Croix Rouge canadienne     | 84.20     |
| CSST                       | 154.36    |
| Coop des Bois-Francis      | 2 385.69  |
| Coop de Ham-Nord           | 497.86    |
| Ellyson, Pierre            | 35.00     |
| FQM                        | 23.73     |
| Entretien général Lemay    | 296.21    |
| Excavation Marquis Tardif  | 2 028.67  |
| Garage A. Taschereau       | 443.30    |
| H2O Innovation (2000)      | 51.27     |
| Lehoux Sébastien           | 100.00    |
| Métivier Urbaniste-Conseil | 2050.65   |
| Oxygène Bois-Francis       | 157.16    |
| Sonic Propane              | 1 399.61  |

**Comptes payés durant le mois en date du 4 avril 2011**

|                                     |              |
|-------------------------------------|--------------|
| Salaires, dépl. du personnel        | 10 515.85 \$ |
| Salaires, déplacements et dép. Élus | 2 657.78     |
| Remboursement dépenses élus         | 230.00       |
| Couture, Benoît                     | 51.25        |
| 9201-2111 Québec                    | 14 048.05    |
| Municipalité de Saint-Fortunat      | 2 461.81     |
| Bell Mobilité                       | 42.57        |
| Hydro-Québec                        | 2 461.81     |
| Gesterra                            | 1 766.93     |
| Receveur général du Canada          | 64.90        |

Il est proposé par Gilles Gauvreau et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que les comptes ci-avant énumérés soient approuvés et ratifiés par le conseil de la Municipalité du Canton de Ham-Nord.

**2011-04-35    Présentation du rapport financier 2010**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'adopter le Rapport financier de la municipalité pour l'année financière 2010, tel que présenté par M. Serge Leblanc, vérificateur-comptable.

**2011.4.36    Achat d'un camion GMC Sierra 2011 par contrat de vente à tempérament**

**Attendu que** la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le camion mentionné ci-dessous ;

**Attendu que** la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques ;

**Attendu que** la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous tous ses droits dans le contrat de vente ;

**Attendu que** la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur ou le fabricant du camion et des équipements ;

**Il est proposé** par le conseiller Gilles Gauvreau, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, que

- la municipalité achète de Dubois & Frères ltée, par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, un Camion GMC Sierra 2011 au prix de 29 317.92 \$ incluant les taxes, une somme de 1 345.00 \$ étant payable comptant ;

- le solde du prix de vente, soit un montant de 29 317.92 \$ (ci-après appelé « le solde du prix de vente »), porte intérêt à taux fixe : au taux annuel de 5,70 % l'an pour toute la durée de l'amortissement pour un terme de soixante (60) mois ;
- la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de la Caisse Populaire de Victoriaville, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur ou le fabricant du camion acheté avec équipements et qu'elle renonce à faire valoir contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatifs aux biens achetés qu'elle pourra invoquer contre le vendeur de ces biens ;
- le maire et la directrice générale / secrétaire-trésorière soient autorisés à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

**2011.4.37 Séance du 2 mai reportée au 9 mai 2011**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de reporter la séance du conseil du 2 mai au 9 mai 2011.

**2011.4.38 Camionnette GMC – Ajout d'équipement**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de faire installer, par Dubois et Frères, un « back rack » sur la camionnette GMC au montant de 350 \$.

**2011.4.39 Site web – Ajout d'une section pour les contrats municipaux**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de mandater Solution Zen pour ajouter, au coût de 100 \$, une section « contrats municipaux avec référence au SEAO » sur le site web municipal, section qui est obligatoire à compter du 1<sup>er</sup> avril 2011.

**2011.4.40 Vente d'une porte de garage**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de mettre en vente sur Les Pac l'ancienne porte de garage du 210, 1<sup>ère</sup> avenue, au montant de 1 000 \$.

**2011.4.41 Ballade gourmande – Salles gratuites**

Il est proposé par Steve Leblanc et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, de prêter les salles nécessaires à la tenue de l'événement Ballade gourmande qui aura lieu les 1<sup>er</sup>, 2, 8 et 9 octobre 2011.

**2011.4.42 Autorisation de déplacements**

Il est proposé par Rémi Beauchesne et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté, d'autoriser les déplacements suivants : R-V président FQM (14 avril à 19h) et Colloque de la SQ sur les incivilités (12 mai choix p.m. ou soir).

**2011.4.43 Reconnaissance de la Fête nationale du Québec**

**Attendu que** la Fête nationale du Québec célèbre l'identité et la culture québécoises;

**Attendu que** la Fête nationale est l'une des plus anciennes traditions populaires au Québec;

**Attendu que** la population de la municipalité du Canton de Ham-Nord souligne la Fête nationale chaque année, par le biais de réjouissances visant à susciter la participation, la solidarité et la fierté de toutes les Québécoises et de tous les Québécois;

**Attendu que** la municipalité du Canton de Ham-Nord a déjà manifesté, dans le cadre de ses interventions, sa volonté d'appuyer les initiatives locales qui visent à célébrer la Fête nationale du Québec;

**Attendu que** la programmation locale de la Fête nationale du Québec est l'œuvre d'organismes du milieu qui, avec l'appui du mandataire régional et du Mouvement national des Québécoises et Québécois, mettent sur pied des célébrations de qualité;

**Il est proposé** par le conseiller Dominic Lapointe, et résolu à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté,

**Que** la municipalité du Canton de Ham-Nord, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame le 24 juin, Fête nationale du Québec, et qu'elle invite la population à souligner sa fierté en prenant part aux célébrations.

**À cette assemblée, il a été fait mention :**

1. d'une demande du Domaine Boisvert pour installer 3 lumières de rues ;
2. de demander une soumission à Michel Roy pour refaire la toiture du 210, 1<sup>ère</sup> avenue;
3. de la rencontre avec le député Yvon Vallière et le MTQ sur l'état de la 216 est qui devrait être asphaltée probablement d'ici 2 ans ;
4. de la taxe de 16.70 \$ par matricule pour ceux qui ont plusieurs matricules;
5. du barrage des chemins du 5<sup>e</sup> rang et du 7<sup>e</sup> rang cette année ;
6. des récupérateurs d'eau remis par Copernic;
7. d'aller chercher le compost de Gesterra.

Le maire lève l'assemblée à 21 h 05.

---

François Marcotte, maire

---

Aline Lemieux, directrice générale  
et secrétaire-trésorière